



Compte rendu de la réunion Comité Nauticat **le 16 septembre 2022**

Historique du nombre des présences et dates de réunion 2021

24/09/2021 : 7

6 membres du comité présents sur 8 au total: Bernard, Franz, Jean-Léon, Georges, Mike, Philippe (+ 2 excusés)

La réunion s'est tenue au Bar bac avec repas offert.

Points abordés lors de la réunion

Assemblée Générale sur l'année 2021

Le spot étant fermé, et vu le peu de participants les années précédentes, on opte pour une formule allégée sur le vendredi 14.10.2022, comme pour celle faite sur le spot pour 2020. Par contre, faute de pouvoir la faire sur le spot, il est prévu de la tenir en visio. Envoi des convocations, avec retour pour le 07.10 des personnes intéressées, qui recevront ensuite les dernières consignes.

EDF - CNPE

Afin de disposer d'un n° de GSM français, en plus de celui de Philippe, pour ceux qui veulent contacter Nauticat, le n° [REDACTED] de Laurent Dillmann sera mentionné dans les échanges, en particulier pour les appels du CNPE.

Demande d'initiation planche de Coralie et Justine du CNPE

A tenter d'organiser le plus vite possible, dès que le spot sera réouvert, et que l'on a une météo qui le permet.

Journée entretien/rangement sur le spot

On a un accord de principe du CNPE pour accéder au spot sans mettre à l'eau, reste les modalités en attente. En perspective, les dates du 15.10 ou du 22.10 sont celles envisagées.

Cotisation 2023

Suite aux faibles périodes possibles de pratique sur 2022, il est prévu de faire une réduction de :

- 20 € sur la cotisation 2023 aux membres ayant pris la cotisation club avec la licence FFV de 80 € en 2022, qui n'auront alors qu'à verser 60 €.
- 10 € sur la cotisation 2023 aux membres ayant pris la cotisation club sans la licence FFV de 45 € en 2022, qui n'auront alors qu'à verser 35 €.

Remplacement du tracteur tondeuse

Le CNPE va nous faire 2 gros entretiens par an du spot, la marie de Cattenom ne peut pas prendre en charge l'entretien, mais propose de tenir compte de cet achat dans notre demande de subvention. Un devis est à obtenir rapidement, afin de faire la première demande de subvention en équipement auprès de la région à rendre pour le 31.10.2022.

Prochaine réunion du Comité : **A déterminer**

Rédacteurs : Philippe/Georges